

Le référentiel

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Typologie : Espace public

Commune : Yport, 1035 hab.

Concepteur : Cabinet HYL Hannetel Yver Laforge SA – Mandataire
Architecte Référent : Arnaud Yver
OTH Ouest - BET VRD
Cosil, Eclairagiste

Front de mer d'Yport

Requalification de l'espace public de la plage

Maître d'ouvrage
commune
Coût travaux
1 200 000 euros (HT)
Surfaces
9 500 m²
Date livraison
2006



Petite station balnéaire, Yport a su garder son authenticité et son charme. Blottie en fond de vallée, constituée d'un tissu serré de maisons de pêcheurs très étroites en galets de silex taillés, la ville s'ouvre sur un front de mer dont le paysage s'est malheureusement appauvri vers des espaces effrités, gagnés par le goût du vide et l'omniprésence de l'automobile. Cette opération de reconquête et de restructuration de l'espace public de la plage se devait exemplaire. Elle revêtait un enjeu identitaire pour les Yportais, descendants de pêcheurs ou amoureux de la plage très attachés à leurs racines, qui se sont fortement impliqués tout au long du projet.



Un programme concerté

Sur la base d'un diagnostic fonctionnel et paysager élaboré par le CAUE, la DDE a élaboré pour la Ville et le Département (via le CDT) un programme fonctionnel détaillé, demandant :

- une mise en valeur générale du front de mer (l'aménagement doit exister sans prendre le pas sur les éléments du paysage)
- des propositions pour améliorer la cohérence de l'ensemble du site,
- de redonner sa place au piéton,
- de créer un espace d'animation structurant,
- de reconstruire les bâtiments vétustes (cabine SNSM, cabines de plage)
- de mettre aux normes l'ensemble des équipements,
- dans le respect du caractère authentique et familial de la station.

Néanmoins une mission complémentaire de Diagnostic fut confiée au maître d'œuvre, afin de vérifier l'enveloppe budgétaire et de formuler une hypothèse de cohérence générale.

